

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

**2023-45**

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

**Mise en place de la nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : groupement de commandes marché suivi-animation**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Michel Petit, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Monsieur Petit précise que par délibération du 7 février 2023, le Conseil communautaire entérinait la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour une durée de 5 ans sur le périmètre de la Communauté de communes du Val d'Orne, ainsi que le lancement d'un appel d'offres pour retenir un opérateur en charge du suivi-animation de l'OPAH et le principe de la constitution d'un groupement de commandes entre la CDC d'Andaine-Passais, la CDC de Domfront-Tinchebray Interco et la CDC du Val d'Orne.

Outre le suivi-animation de l'OPAH, l'appel d'offres comprendra également la mise en place d'un guichet unique afin que les propriétaires occupants ou bailleurs, non éligibles aux aides financières de l'OPAH puissent bénéficier d'un accompagnement dans la totalité des démarches à effectuer pour solliciter et percevoir les autres aides mobilisables.

Le groupement de commandes doit être créé par convention, conformément aux dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique et des articles L1414-1 à 1414-3 du Code général des collectivités territoriales.

La convention vise à définir les modalités de fonctionnement et de financement du groupement relatif au suivi-animation de l'OPAH et au guichet unique.

Il s'agit d'un groupement de commandes avec désignation d'un coordonnateur dont la mission consiste, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement, aux opérations de sélection du cocontractant et à la notification du marché.

Une Commission d'appel d'offres ad hoc (CAO) doit également être désignée afin d'examiner, le moment venu, les offres reçues et de choisir les co-contractants.

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-45-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Le coordonnateur du groupement de commandes procédera au paiement des dépenses résultant de sa mission. Ces dépenses concernent les frais financiers, les frais de fonctionnement, les frais divers (frais de publication des annonces légales, frais de reproduction, frais d'envoi des dossiers de consultation et des convocations...) et les frais de personnel chargé de la consultation.

Chaque membre reversera au coordonnateur sa quote-part et la répartition entre les membres se fera à part égale et sera divisée par trois.

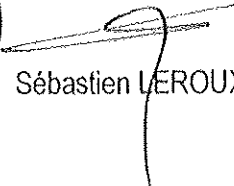
Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Désigne la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco comme coordonnateur du groupement de commandes,
- ✓ Désigne la commission d'appel d'offres de la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco comme commission d'appel d'offres du groupement de commandes, avec participation du Président ou du Vice-président en charge de l'OPAH de la Communauté de communes du Val d'Orne aux réunions avec voix consultative,
- ✓ Décide de reverser au coordonnateur du groupement de commandes sa quote-part des frais occasionnés,
- ✓ Autorise le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président,  
  
Sébastien LEROUX

La Secrétaire,  
  
Yvette RUBAN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

Séance du 22 juin 2023

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kafia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-46

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Fixation des prix de vente de l'immeuble d'Habloville et des maisons de Bazoches-au-Houlme et de la Forêt-Auvray

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Michel Petit, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Monsieur Petit présente les bâtiments concernés.

Habloville : Superficie totale : 169 m<sup>2</sup>

Le bâtiment comporte 3 logements (27, 32 et 110m<sup>2</sup>) et l'estimation réalisée par les services de la DGFIP est de 123 000€. 2 logements sont actuellement occupés. Dans le cadre de la décision prise d'améliorer la situation financière de la CDC, monsieur Petit suggère de présenter au Conseil Communautaire une délibération autorisant la vente dudit bien, au prix de 136 000€ (estimation notaire), net vendeur et de confier l'opération à l'étude notariale de Putanges-le-Lac.

Bazoches-au-Houlme : Superficie : 47 m<sup>2</sup>

Monsieur Petit précise que le bail, dont le terme était envisagé le 31 décembre prochain, n'était pas conforme. En effet, les personnes morales de droit public, comme les communes et les communautés de communes ne peuvent proposer de baux inférieurs à 6 ans. Le congé de la locataire ne peut donc se réaliser comme prévu, avant le 30 juin prochain.

Monsieur Petit présente la possibilité d'autoriser la vente dudit bien occupé et de confier l'opération à l'étude notariale de Putanges-le-Lac, pour un montant de 44 000€, conforme aux estimations des domaines et de l'office notarial.

La Forêt-Auvray : Superficie : 60 m<sup>2</sup>

Monsieur Petit signale que la vente proposée au locataire actuel (cf. délibération 7 février 2023) ne peut se réaliser. Aussi, Il est proposé de mettre en vente à 65 000€.

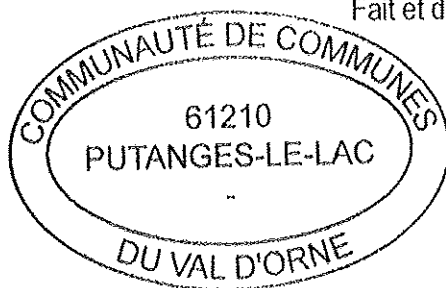
Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir délibérer sur ce dossier.

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-46-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023


Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide la vente de l'immeuble situé 9 et 11 rue du Pirouet, 61210, Habloville, au prix de 136 000€, net vendeur, avec les locataires,
- ✓ Décide la vente de la maison située 1 rue de l'Eglise, 61210, Bazoches-au-Houlme, au prix de 44 000€, net vendeur, avec la locataire,
- ✓ Décide la vente de la maison située dans le bourg de la Forêt-Auvray, 209 rue de l'Ancienne gendarmerie, 61210, Putanges-le-Lac, au prix de 65 000€, net vendeur,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

  
Yvette RUBAN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

-----  
Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPERLIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers  
Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUËL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-47

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Suppression d'un poste d'agent de maîtrise et création d'un poste d'adjoint technique

Monsieur Leroux cède la parole à madame Alix Dauger, vice-présidente en charge des finances et du personnel.

Madame Dauger informe les membres qu'à la suite d'un départ en retraite à compter du 1er septembre 2023 d'un agent de maîtrise affecté au collège de Putanges (service de restauration), il y a lieu de prévoir une nouvelle organisation du temps de travail et son remplacement.

Après analyse approfondie des horaires de travail et des besoins, elle propose de supprimer le poste d'agent de maîtrise de 32h/35ème et de créer un poste d'adjoint technique territorial de 30h/35ème. Elle explique que l'agent concerné avait bénéficié d'une mesure de promotion interne, justifiée par les années et son expérience, mais que le remplacement s'effectuera au cadre d'emplois d'adjoint technique territorial, plus adapté.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide de supprimer le poste d'agent de maîtrise territorial de 32h/35<sup>e</sup> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023,
- ✓ Décide de créer un poste d'adjoint technique territorial de 30h/35<sup>e</sup> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-47-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

-----  
Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-deux juin,

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalifa HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers  
Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

**2023-48**

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

**Tarif participation CDC cours de natation 2023**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Régis Duchesne, vice-président en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Monsieur Duchesne rappelle aux membres que la Communauté de Communes du Val d'Orne lors de sa séance du 15 décembre 2021, avait approuvé le principe d'une aide aux familles d'un montant de 5€ par enfant et par séance pour l'apprentissage de la natation dispensé aux centres aquatiques d'Argentan et de Falaise, pour l'année 2022, dans le cadre de la politique extra-scolaire.

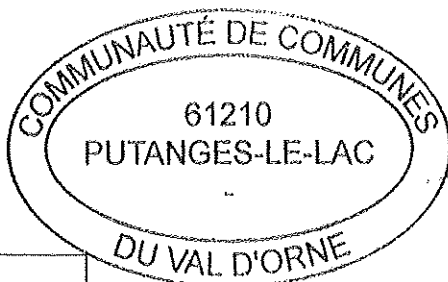
Considérant que ce service est reconduit dans le cadre de la politique enfance et jeunesse, uniquement à Falaise (10 leçons pour 105€), monsieur Duchesne sollicite de l'Assemblée l'examen de la poursuite de cette participation, pour les exercices à venir, aux conditions précitées. Il ajoute que le transport est pris en charge par les animateurs de l'accueil de loisirs.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Décide de reconduire le soutien aux cours de natation par l'attribution d'une aide de 5€ par enfant et par séance, pour l'année 2023 et les suivantes,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-48-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

-----  
Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation : L'an deux mil vingt-trois,  
15 juin 2023 Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Date d'affichage : Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la  
15 juin 2023 loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33 Étaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-49

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Vote des dernières subventions 2023

Monsieur Leroux cède la parole à madame Alix Dauger, vice-présidente en charge des finances et du personnel.

Madame Dauger précise qu'à l'occasion du vote du budget primitif, en mars dernier, l'ensemble des crédits inscrits, soit 40 000€ n'avaient pas été attribués (25 561€ déjà votés). Certaines associations ont, depuis, présenté, leurs demandes. Les dossiers suivants ont été examinés lors de la réunion des vice-présidents, le 12 juin 2023 et à l'occasion du Bureau communautaire du 15 juin dernier :

Associations	Montant en Euros
Chorale accord	500
Familles rurales Briouze (demande exceptionnelle pour des enfants de la CDC)	390
CPIC collines normandes Réalisation livret collectif (réédition)	530
Un autre chemin pour apprendre	500
Suzi handicap	250
UFCV, festival jeunes, été 2023	600
USP Putanges (Pôle compétition, nouveau dispositif de soutien aux 8 sportifs de haut niveau)	1 300
Val d'Orne Environnement (Fête de la Haie, subvention exceptionnelle)	500
Ecole de danse de Briouze Arabesque (12 jeunes x >50€)	600
Club de tennis de Briouze (12 jeunes x 50€)	600
Club de tennis USP Putanges (1 jeune supplémentaire)	50

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-49-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide d'attribuer les subventions détaillées ci-dessus, au titre de l'année 2023,
- ✓ Précise que les crédits sont inscrits au Budget primitif 2023 à l'article 65748.
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN



Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

----

Arrondissement  
d'Argentan

Séance du 22 juin 2023

Date de la convocation : L'an deux mil vingt-trois,  
15 juin 2023 Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers  
Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-50

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Projet d'instauration de la taxe de séjour

Monsieur Leroux cède la parole à madame Isabelle Moiteaux, vice-présidente en charge du tourisme et de la communication.

Madame Moiteaux rappelle les conclusions favorables adoptées par la réunion des maires, le 30 mai dernier.

A l'occasion de cet examen, l'instauration d'une taxe de séjour a été retenue comme hypothèse afin de procurer, à la CDC du Val d'Orne, de nouvelles ressources destinées à sa politique touristique.

Pour mémoire, la taxe de séjour est instituée de manière facultative par délibération du conseil municipal, ou de l'organe délibérant d'un EPCI, prise avant le 1er juillet pour être applicable à compter du 1er janvier de l'année suivante, conformément aux articles L 2333-26 et L 5211-21 du code général des collectivités territoriales.

Elle peut être instituée par les communes touristiques, les EPCI, quel que soit leur régime fiscal, par délibération de leur organe délibérant. Les communes membres d'un EPCI ayant institué la taxe de séjour ne peuvent percevoir cette taxe. Elle s'applique alors sur l'ensemble du territoire communautaire et constitue un outil d'harmonisation de la politique touristique à l'échelle intercommunale.

Pour le Val d'Orne, la taxe pourrait être recouvrée au réel. Elle serait établie directement sur les personnes hébergées adultes qui ne sont pas domiciliées dans la commune ou l'EPCI.

S'agissant d'une taxe, son produit est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de l'EPCI, ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Enfin, madame Moiteaux souligne qu'une grille nationale permet de moduler les tarifs, en fonction de la qualité des hébergements proposés ; selon le classement des hôtels ou des campings, par exemple.

La grille tarifaire par nuit et par adulte présentée ci-dessous résulte des travaux de la commission tourisme réunie le 14 juin dernier.

Type d'hébergement et classement	Tarif minimum	Tarif maximum	Proposition Val d'Orne
Palace	0,70€	4,30€	2,00€
Hôtel, résidence de tourisme ou meublé de tourisme classés 5 étoiles	0,70€	3,10€	2,00€
Classés 4 étoiles	0,70€	2,40€	1,00€
Classés 3 étoiles	0,50€	1,50€	0,95€
Classés 2 étoiles	0,30€	0,90€	0,75€
Classés 1 étoile	0,20€	0,80€	0,60€
Village de vacances classé 4 ou 5 étoiles	0,30€	0,90€	0,75€
Village de vacances classé 1, 2 ou 3 étoiles	0,20€	0,80€	0,60€
Chambre d'hôtes	0,20€	0,80€	0,60€
Terrain de camping, de caravanage ou tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes classés 3,4 ou 5 étoiles	0,20€	0,60€	0,50€
Classés 1 ou 2 étoiles	0,20€	0,20€	0,20€
Hébergement en attente de classement ou sans classement	1%	5%	3% (tarif proportionnel au coût de la nuitée)

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide d'instituer la Taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de communes du Val d'Orne,
- ✓ Décide d'assujettir les natures d'hébergement mentionnées ci-dessus,
- ✓ Décide de percevoir la taxe de séjour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- ✓ Charge monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et aux directeur des finances publiques,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

----

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation : L'an deux mil vingt-trois,  
15 juin 2023 Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33 Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

**2023-51** Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Tarifs entrée week-end floral des 20 et 21 mai 2023, indemnité charges occasionnées, modification objet régie,

Monsieur Leroux détaille les conditions de fonctionnement de la régie actuelle destinée aux seuls spectacles culturels, aux tarifs suivants : 5 et 10€.

Le régisseur titulaire est monsieur Grandsire et suppléants monsieur Sylvain Gaudin et madame Isabelle Moiteaux.

A l'occasion des journées florales du Ribardon, organisées par la CDC, il est nécessaire de corriger les tarifs en ajoutant le montant de 2€ et inclure les manifestations touristiques à l'objet de la régie.

Par ailleurs, le nombre d'entrées envisagée, soit 500, a été largement dépassé, à hauteur de 1000 entrées payantes, soit 2 000€. Il est nécessaire de régulariser cette situation auprès du comptable public.

Des arrêtés correspondants seront préparés pour mettre un terme aux fonctions du régisseur titulaire et des suppléants pour désigner les agents de la collectivité à cette mission.

Enfin, le propriétaire des lieux a mis à disposition des exposants des ressources en eau, pour l'arrosage des plants et végétaux, ainsi que l'alimentation électrique des différents stands. Une participation de 200€ pourrait être proposée pour couvrir ces différents frais.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Décide de supprimer la régie billetterie des spectacles instituée le 13 février 1998, après régularisation des opérations liées à la manifestation des 20 et 21 mai 2023,
- ✓ Décide de modifier l'objet de la régie « topo-guides et livres », créée par délibération du 15 septembre 2005 en y ajoutant l'encaissement de la billetterie des spectacles, des manifestations touristiques et destinées à l'animation du territoire,

- ✓ Décide d'adopter les prix de 2, 5 et 10€ pour les entrées aux spectacles, manifestations touristiques et destinées à l'animation du territoire,
- ✓ Décide par avenant d'augmenter le montant de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver de la régie « topo-guides et livres, billetterie des spectacles, des manifestations touristiques et destinées à l'animation du territoire » à 3 000€,
- ✓ Autorise l'encaissement des entrées perçues au-delà des 500 billets réalisés à l'occasion des journées florales du Ribardon, les 20 et 21 mai 2023,
- ✓ Décide de verser à monsieur Philippe Séguy propriétaire du Ribardon la somme de 200€, en remboursement des frais occasionnés à l'occasion de la manifestation précitée, pour la consommation des fluides,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

-----  
Arrondissement  
d'Argentan

Séance du 22 juin 2023

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-deux juin,

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-52

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Etude de gouvernance pour l'assainissement collectif

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Michel Petit, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Monsieur Petit présente le projet d'une étude de gouvernance et le devis sollicité auprès de la société SOGETI, pour un montant de 39 300€ HT, soit 47 160€.

L'objectif est d'anticiper l'arrivée obligatoire de la compétence, en l'état actuel de la législation, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et de dresser un état des lieux ainsi qu'un programme d'actions.

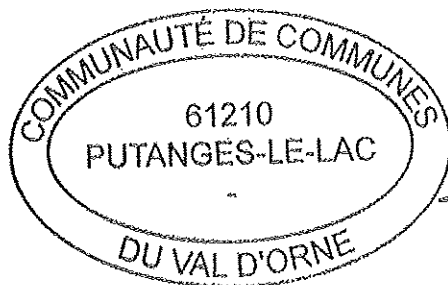
Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :


- ✓ Considérant que le transfert de la compétence assainissement sera effectif au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026,
- ✓ Décide de lancer une étude du transfert de la compétence assainissement collectif,
- ✓ Décide de retenir la proposition du groupement Sogeti ingénierie infra / ACDDUC pour un montant de 39 300€ HR, soit 47 160€ TTC,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Président,

  
Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

  
Yvette RUBAN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanné GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPERLIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUËL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRÈRE à Sophie PICHONNIER

2023-53

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Amortissements sur le budget principal : décisions modificatives

Monsieur Leroux cède la parole à madame Alix Dauger, vice-présidente en charge des finances et du personnel.

Madame Dauger rappelle aux membres que lors du vote du Budget Principal 2023, des opérations d'ordre ont été prévues pour comptabiliser les amortissements des biens sur le budget principal, par exemple du mobilier. Or, après avoir passé les écritures comptables, il apparaît que certains comptes n'ont pas été inscrits dans les prévisions budgétaires. Cela s'explique par le changement de nomenclature comptable, de la M14 vers la M57, avec des comptes différents.

Par conséquent, elle propose la décision modificative N°1, sur le budget principal, suivante afin de régulariser la situation :

<b>Investissement recettes :</b>	<b>Fonctionnement dépenses :</b>
Art.2802/040 : + 2 429,22	
Art.28088/040 : + 11 000,00	
Art.28121/040 : + 503,76	
Art.281838/040 : + 5 450,35	Art.6811/042 : + 21 446,12
Art.281848/040 : + 1 452,79	
Art.28185/040 : + 610,00	
<b>TOTAL : + 21 446,12€</b>	<b>TOTAL : + 21 446,12€</b>

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-53-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Autorise monsieur le Président à effectuer les écritures correspondantes sur le budget principal 2023, regroupées dans la Décision modificative N°1,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers  
Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-54

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Contrat de territoire

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Michel Petit, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Monsieur Petit, sollicite l'ajout d'un projet au contrat de territoire. Il s'agit de la réhabilitation de la salle polyvalente de la commune de Giel-Courteilles. L'aide de la Région est conditionnée à l'inscription au sein du contrat de territoire.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Autorise monsieur le Président à ajouter le projet de la réhabilitation de la salle polyvalente de la commune de Giel-Courteilles à la liste des 10 projets inscrits au titre du Contrat de territoire avec la Région par délibération du 7 février 2023,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN



Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

----

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-deux juin,

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers  
Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUËL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-55

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Convention Leader 2023-2027 piloté par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays du Bocage, nouveau dispositif ACTe

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Philippe Mallard, vice-président en charge du développement économique.

Monsieur Mallard rappelle que par délibération du 14 octobre 2022, le conseil syndical du PETR avait validé la candidature du PETR à l'appel à projets Leader 2023-2027 et précise que la Région Normandie, autorité de gestion des fonds européens, a retenu la candidature du Pays du Bocage, en date du 20 mars 2023, et attribué une enveloppe de 1 741 859 €, pour la période donnée.

En parallèle, un dispositif de soutien au commerce de proximité entre en vigueur : l'Aide aux Commerces des Territoires. Par convention avec la Région, le PETR nous demande d'estimer le montant de l'enveloppe pour le Val d'Orne.

Avec une participation à hauteur 0,50€, par an et par habitant (montant du précédent dispositif OCM), soit environ 9 000€, sur 3 ans, l'aide de la Région serait de 36 000€ (coefficient multiplicateur x4), soit un total de 45 000€ d'aides possibles (cumul CDC et Région).

Monsieur Mallard souligne l'effet multiplicateur, mais aussi la nécessité de pouvoir présenter des dossiers éligibles.

De plus, comme pour le précédent dispositif de soutien au commerce, les fonds seront décaissés, année après année. Aussi, il vous est proposé de rester sur la règle actuelle, soit 9 000€, au titre de la part CDC, abondé par 36 000€, fonds régionaux, pour un total de 45 000€ d'aides aux commerces et artisans locaux.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-55-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide de prolonger l'effort de soutien aux commerces sédentaires et artisans assimilés, à travers le nouveau dispositif ACTe, à hauteur de 0,50€, par an et par habitant, pour une durée minimale de 3 ans ;
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-56

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Espace Services Jeunesse, convention MSA

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Régis Duchesne, vice-président en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Monsieur Duchesne présente la convention, à signer, proposée par la Mutualité Sociale Agricole, caisse Mayenne-Orne-Sarthe. Il s'agit de soutenir financièrement les actions mises en place dans le cadre de l'ESJ, à hauteur de 24 000€, soit 10 000€ en 2023, 8 000€ en 2024 et 6 000€ en 2025.

Ce partenaire précieux pour notre territoire s'engage ainsi dans le développement du projet, dans le cadre de sa politique « Grandir en Milieu Rural ».

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention avec la Mutualité Sociale Agricole, relative au financement de l'Espace Services Jeunesse,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-56-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

-----  
Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 22 juin 2023**

Date de la convocation :  
15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vingt-deux juin,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
15 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Véronique DELAUNAY, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Nelly GREUSARD, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX, Annick MACE.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 15

Absents excusés ayant donné procuration : Marie-Françoise FROUEL à Isabelle MOITEAUX, Sébastien BEAUFRERE à Sophie PICHONNIER

2023-57

Absents excusés : Dominique LEMANCEL, Annette MARTIN

Madame Yvette RUBAN a été désignée comme secrétaire de séance

Location d'un bâtiment provisoire à l'école de Bazoches-au-Houlme

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Régis Duchesne, vice-président en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Monsieur Duchesne précise qu'une solution de location est en cours pour remplacer le préfabriqué de l'école de Bazoches-au-Houlme, très ancien et qui comporte des fuites. Par ailleurs il est énergivore et, en été, la chaleur y est intense. Monsieur Duchesne signale que l'achat fut réalisé en 2000, pour 80 176F, soit 12 223€.

Aussi, une solution de location, pour la même dimension (9x6m) s'élève à 1 054,40€ HT, soit 1 265,28€ TTC ; auxquels il convient d'ajouter les frais de livraison et de retrait pour un total de 9 159,85€ HT, soit 10 991,82€ TTC.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Décide de souscrire à l'offre de location d'une classe provisoire, auprès de la société Algeco, pour une durée minimale de 10 mois,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Président,

Sébastien LEROUX

La Secrétaire,

Yvette RUBAN

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20230622-2023-57-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023